



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Un président et six commissaires élus le 2 novembre 2014

Rimouski, le 2 novembre 2014 – Des élections scolaires se tenaient le dimanche 2 novembre dans toutes les circonscriptions du territoire de la Commission scolaire des Phares. Soulignons qu'en plus de six (6) postes de commissaire à combler, sur un total de neuf (9), les électeurs étaient invités à élire un président ou une présidente.

À la présidence, monsieur Gaston Rioux l'a emporté sur son opposante madame Liliane Potvin. Parmi les 59 450 électeurs du territoire invités à se prononcer sur le choix d'un candidat à la présidence, 5 016 se sont prévalus de leur droit de vote ce qui représente un pourcentage de participation de 8,44 %.

Chez les commissaires, les candidats élus sont :

<u>CANDIDATS</u>	<u>CIRCONSCRIPTIONS</u>
Daniel Arseneault	# 2 Partie Rimouski-Ville (Sacré-Cœur et Nazareth)
Raynald Caissy	# 4 Partie Rimouski-Ville (Saint-Germain, Saint-Robert et Sainte-Odile)
Michel Pineault	# 5 Partie Rimouski-Ville (Saint-Germain, Saint-Pie-X et Terrasse-Arthur-Buies)
Alain Rioux	# 6 Partie Rimouski-Ville (Sainte-Agnès, Prés Saint-Rosaire et Rimouski-Est)
Mylène Thibault	# 7 Saint-Anaclet-de-Lessard, Partie Rimouski-Ville, (Pointe-au-Père)
Lise Lévesque	# 8 Sainte-Angèle-de-Mérici, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, La Rédemption, Sainte-Jeanne-D'Arc, Saint-Joseph-de-Lepage, Price et Partie Mont-Joli-Ville

On comptait 41 834 électeurs inscrits sur les listes électorales des six (6) circonscriptions en élection pour le poste de commissaire. Le pourcentage global du vote exprimé dans ces circonscriptions est de 8,74 %.

Lors des élections scolaires de 2007, alors que trois (3) circonscriptions étaient en élection, 11,7 % des électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote.

Rappelons qu'au terme de la période de déclarations de candidature, le 28 septembre dernier, trois (3) candidats ont été élus sans opposition.

<u>CANDIDATS ÉLUS</u>	<u>CIRCONSCRIPTIONS</u>
André Trahan	# 1 Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien, Partie Rimouski-Ville (Le Bic)
Mario Ross	# 3 Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Marcellin, Partie Rimouski-Ville (Mont-Lebel, Sainte-Blandine et Sainte-Odile-sur-Rimouski)
Marie-Claude Hamel	# 9 Métis-sur-Mer, Padoue, Grand-Métis, Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Saint-Octave-de-Métis, Saint-Donat et Partie Mont-Joli-Ville

Le président et les commissaires entreront en fonction lors de leur proclamation officielle qui aura lieu après l'expiration du délai prévu pour une contestation judiciaire.

Source : Gaétan Loof
Président d'élection
Commission scolaire des Phares
Téléphone : 418-723-5927 poste 1217
Adresse électronique : elections-scolaires@csphares.qc.ca